

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 13 octobre 2014

**OBJET :**

**Remise gracieuse et apurement de déficit**

**Régie « jeunesse »**

**Rapporteur : Mme SAGET  
Délibération n° 5**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Le 8 septembre 2014, le pôle en charge de la jeunesse a constaté la disparition de la caisse de sa régie de recettes qui contenait, sous forme numéraire, la somme de 794,94 €, correspondant à des redevances acquittées par les usagers pour les services de la garderie, de la cantine, du centre de loisirs et du dispositif Sport et Culture.

Une plainte contre inconnu a été déposée le 11 septembre auprès du commissariat de police et la responsabilité de Monsieur Franck BOURDON, agent de la commune, a été engagée en tant que régisseur titulaire de la régie « jeunesse ».

Compte tenu de l'absence de possibilité de recours contre le ou les auteur(s) non identifié(s) de cette infraction, le régisseur demande une remise gracieuse, conformément aux décrets n° 2008-227 et n° 2008-228 du 5 mars 2008 relatifs respectivement à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs, et à la constatation et à l'apurement des débits des comptes publics.

### **PROPOSITIONS**

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer :

- sur la demande de remise gracieuse formulée par Monsieur Franck BOURDON régisseur titulaire de la régie de recettes « jeunesse »

- sur la prise en charge par la ville des 794,94 € aux fins d'apurer le déficit de la régie de recettes.

Pour information, la régie de recettes « jeunesse » sera prochainement abandonnée et que pour les autres régies, des dispositions seront prises pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix et 3 abstentions (M. LEINSTER, M. RIFF et MME PAGELOT) accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu de la Préfecture de Meurthe et Moselle le 17 Octobre 2014.

**Extrait conforme**

**Le Maire,**



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Breuille".

**Michel BREUILLE**